

La mixité des métiers

Déclaration du groupe de l'artisanat

La mixité des métiers est, de longue date, une préoccupation de l'artisanat.

Ainsi des initiatives d'envergure nationale ou territoriale, sectorielles ou multisectorielles, sont menées par les organisations professionnelles et les chambres de métiers, autour d'un double objectif : sensibiliser le public notamment féminin (jeunes ou personnes en reconversion), sur les opportunités d'emploi et de carrière ; mais aussi promouvoir et valoriser les femmes exerçant un métier artisanal, à tous les niveaux de responsabilité.

De nombreux métiers de l'artisanat restent encore peu féminisés, même si la mixité a progressé au cours des 20 dernières années, tant dans le salariat que la direction d'entreprise.

Ainsi par exemple, dans le bâtiment, les services automobiles ou les professions alimentaires, les femmes se concentrent surtout sur des postes administratifs et commerciaux ; elles restent donc très minoritaires sur les fonctions de production ou de fabrication.

Pourtant, les progrès accomplis en termes de conditions de travail, notamment sur les matériels et les équipements, rendent désormais ces métiers accessibles autant aux filles qu'aux garçons.

Quels sont donc les freins à une plus grande mixité des métiers dans l'artisanat ?

Comme le souligne l'avis, la cause doit d'abord être recherchée dans les préjugés qui consistent à considérer que certains métiers seraient réservés aux hommes et d'autres, aux femmes.

Ces idées préconçues irriguent encore toute notre société : les jeunes, les familles, les acteurs du monde éducatif et de la formation, comme les entreprises elles-mêmes.

Or, il faut combattre ces stéréotypes.

D'une part, pour offrir à chaque jeune motivé, fille ou garçon, le choix de son orientation professionnelle. D'autre part, pour accroître le vivier de candidatures permettant de répondre aux besoins de recrutement, sur la seule base des compétences requises.

Pour le groupe de l'artisanat, le premier levier d'action doit porter sur l'orientation des jeunes, en visant en particulier ceux qui se destinent à une voie de formation professionnelle ou technique, car c'est là que la mixité est la plus faible.

Ainsi, il faut permettre à tous les élèves de 3^e, de découvrir concrètement les métiers et les voies de formation. Le groupe salue donc la proposition de l'avis de mettre en œuvre, dans les collèges, des partenariats opérationnels entre le monde de l'éducation et le monde économique.

Pour améliorer la mixité professionnelle, un autre levier est essentiel : l'accompagnement.

Dans les centres de formation, une attention particulière doit être portée à l'insertion des filles dans un univers masculin, afin d'éviter les abandons malgré la motivation de ces pionnières.

Dans les entreprises, l'emploi de femmes sur des métiers exercés principalement par des hommes, peut se heurter à divers freins d'ordre matériel ou organisationnel.

C'est pourquoi les branches professionnelles, comme les Commissions paritaires régionales interprofessionnelles de l'artisanat (CPRIA), ont un rôle majeur pour accompagner les TPE-PME dans leur démarche de mixité : sur le recrutement, l'accueil, les conditions de travail, la prise en compte de la parentalité, l'accès des femmes à la formation, ou encore leur déroulement de carrière.

Les entreprises doivent aussi pouvoir compter sur des incitations publiques pour adapter certains équipements à l'accueil de personnel féminin.

Pour conclure, le groupe de l'artisanat partage l'ambition portée par l'avis de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés autour de stratégies coordonnées, et d'encourager des branches volontaires à montrer la voie en faveur d'une progression réelle de la mixité des métiers.

Il a voté l'avis.